



Les personnes âgées potentiellement dépendantes de plus en plus nombreuses en Auvergne d'ici 2022

En 2012, près de 47 500 Auvergnats ont 85 ans ou plus. Ils devraient être 13 400 de plus en 2022, soit une progression de 28 %. Le risque de dépendance augmentant avec l'âge, cette accentuation du vieillissement, contrastée selon les tranches d'âge, soulève la question de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. De 2012 à 2022, le nombre d'Auvergnats âgés de 85 ans ou plus en situation de dépendance augmenterait de 32 % selon le scénario de projection étudié. Cette augmentation serait plus soutenue que celle du nombre total de personnes âgées. Près de 23 000 personnes du quatrième âge pourraient ainsi être potentiellement concernées par la dépendance en 2022. La hausse serait particulièrement prononcée dans les bassins de santé intermédiaires de Riom, Aurillac, Yssingeaux et Clermont-Ferrand.

Daniel Gras, Vincent Vallès, Insee

Les personnes nées avant la seconde guerre mondiale sont particulièrement représentées en Auvergne. Au recensement de 2012, 47 500 Auvergnats ont 85 ans ou plus. Ces personnes du quatrième âge (*méthodologie*) représentent 3,5 % de la population totale contre 2,8 % en France métropolitaine.

Deux fois plus d'Auvergnats âgés de 95 ans ou plus en dix ans

Avant même l'arrivée des baby-boomers aux grands âges (les personnes nées après 1945 atteindront 85 ans à partir de 2030), l'Auvergne devra faire face à un vieillissement prononcé et une augmentation du nombre de personnes très âgées. En 2022, en tenant compte des gains attendus d'espérance de vie établis au niveau national, les Auvergnats du quatrième âge (*méthodologie*) seraient 13 400 de plus qu'en 2012. Cependant, cette hausse globale de 28 % serait différenciée selon les tranches d'âge (*figure 1*). En dix ans, le nombre de personnes âgées de 85 à 89 ans ne

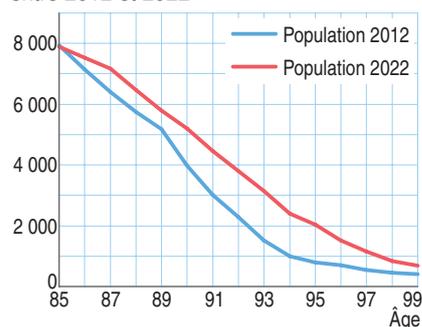
progresserait que de 8 %. Celui des 90-94 ans augmenterait de 61 %. Les 95 ans ou plus, quant à eux, seraient plus du double (+ 113 %).

Ces évolutions s'expliquent principalement par les grands événements démographiques du début du 20^e siècle. En effet, la forte croissance de la population de 90 ans ou plus est liée au remplacement des générations peu nombreuses

nées pendant la 1^{ère} guerre mondiale par des générations issues du pic de natalité qui a suivi. La croissance nettement moins élevée des 85-89 ans correspond à l'arrivée aux grands âges des générations creuses nées entre les années 1933 et 1937, période marquée par la crise économique et une baisse prononcée du taux de fécondité. Entre 2022 et 2030, seul le nombre de personnes de 95 ans progresserait légèrement. Le nombre d'Auvergnats âgés de 85 à 94 ans devrait rester relativement stable. Ce sont en effet les générations nées pendant la seconde guerre mondiale qui entreront alors dans cette classe d'âge (*figure 2*).

1 De 2012 à 2022, une croissance élevée des nonagénaires

Évolution par âge du nombre d'Auvergnats de 85 ans ou plus entre 2012 et 2022



Sources : Insee, Recensement de la population 2012, Omphale 2010 - scénario spécifique.

Une hausse de la population âgée dépendante plus importante que celle du quatrième âge

L'augmentation de la population des personnes âgées dépendantes résulte du vieillissement de la population mais aussi de l'évolution des déterminants sanitaires et sociaux qui, à chaque âge, influent sur le risque de dépendance.

Selon le scénario intermédiaire retenu pour les perspectives démographiques et financières de la dépendance (*encadré*), l'Auvergne compterait, en 2022, près de 23 000 personnes de 85 ans ou plus potentiellement dépendantes, (soit 5 400 de plus qu'en 2012) (*méthodologie*). Ce scénario envisage une diminution du risque individuel de dépendance. Toutefois, cette baisse des taux de dépendance ne parviendrait pas à compenser l'augmentation due au boom démographique des personnes très âgées. En augmentant de 32 %, le nombre de personnes du quatrième âge potentiellement dépendantes progresserait plus que l'ensemble de la population de la même tranche d'âge. Ceci s'expliquerait uniquement par la part croissante des plus âgés. En 2022, les Auvergnats âgés de 95 ans ou plus représenteraient 20 % des personnes potentiellement dépendantes de 85 ans ou plus, contre 13 % dix ans plus tôt. En effet, les effectifs des 95 ans ou plus doubleraient (+ 105 %). Ceux des 90-94 ans seraient en hausse de 57 %. Enfin, le nombre de personnes de 85 à 89 ans potentiellement dépendantes resterait stable (+ 0,4 %).

De plus en plus d'hommes parmi les Auvergnats dépendants

L'espérance de vie progresse plus rapidement pour les hommes que pour les femmes. Une vie plus longue exposera davantage d'hommes au risque de perte d'autonomie, particulièrement après 85 ans. Ainsi, entre 2012 et 2022, le nombre d'hommes âgés de 85 à 89 ans potentiellement dépendants progresserait de 9 % (*figure 3*). Sur la même période, le nombre de femmes du même âge souffrant d'une perte d'autonomie pour assurer tous les gestes de la vie quotidienne diminuerait de 3 %. En conséquence, la part des hommes dans la population potentiellement dépendante des 85-89 ans progresserait. Le différentiel entre les sexes serait moins important pour les 90-94 ans et nul pour les plus âgés.

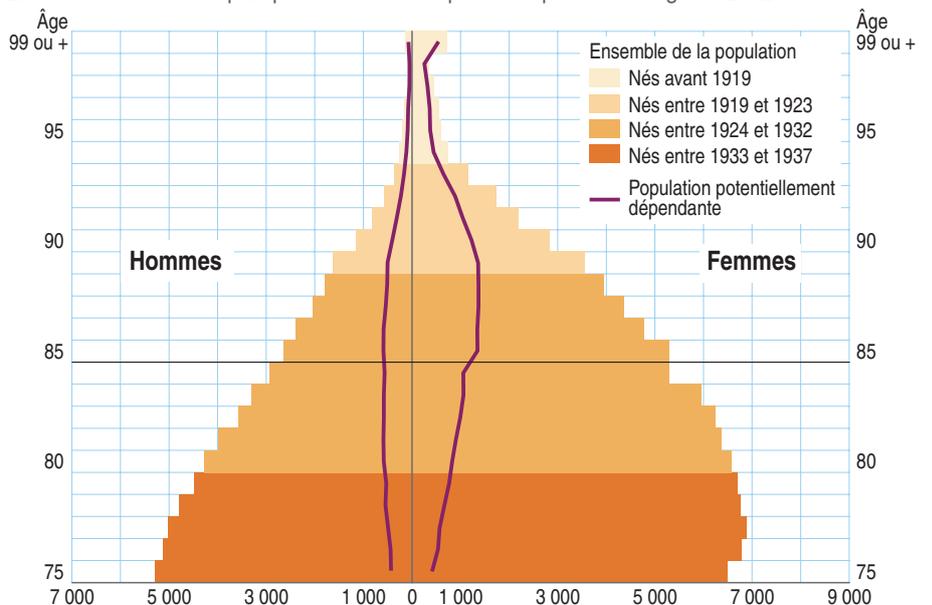
Dans les couples, la femme, fréquemment plus jeune, pourrait plus souvent qu'aujourd'hui devoir assumer un rôle d'aidant. Par ailleurs, en institution, cette nouvelle distribution des sexes pourrait nécessiter des adaptations fonctionnelles.

Une croissance différenciée selon les bassins de santé intermédiaires

Sur le territoire auvergnat, 15 bassins de santé intermédiaires (*méthodologie*) doivent permettre l'organisation, la coordination, et l'articulation des offres de santé (prévention, offre ambulatoire, offre hospitalière, prise en charge médico-sociale)

2 L'ampleur du vieillissement différente suivant les générations

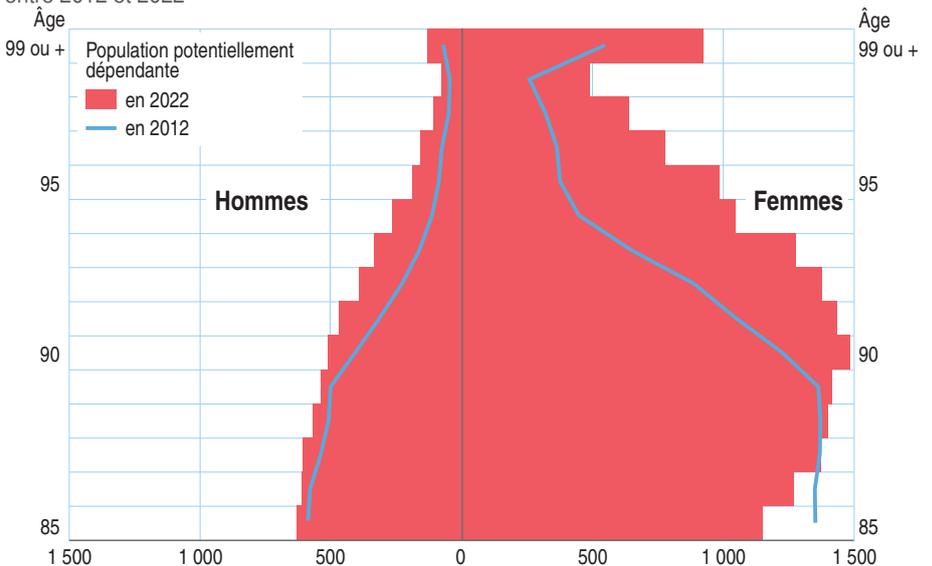
Effectifs des 85 ans ou plus potentiellement dépendants par sexe et âge en 2012



Sources : Insee, Recensement de la population 2012, Omphale 2010 - scénario spécifique.

3 Les femmes dépendantes de moins de 90 ans moins nombreuses en 2022

Évolution par âge du nombre d'Auvergnats de 85 ans ou plus potentiellement dépendants entre 2012 et 2022



Source : Insee, Omphale 2010 - scénario spécifique.

Évolution de la dépendance

Une personne est considérée comme dépendante lorsqu'elle ne peut effectuer seule tous les actes de la vie quotidienne. Or, le risque de perte d'autonomie augmente aux grands âges. Le degré de dépendance s'accroît également, rendant le maintien à domicile parfois impossible. L'augmentation attendue du nombre de personnes très âgées va entraîner mécaniquement une hausse de la population potentiellement dépendante. Un des enjeux majeurs liés au vieillissement de la population est donc la prise en charge et l'accompagnement de ce nombre croissant de personnes âgées dépendantes à domicile ou en établissement. Les connaissances actuelles sur les déterminants de la perte d'autonomie conduisent à envisager les évolutions possibles du risque de dépendance. Le scénario intermédiaire retenu en 2011 par le groupe de travail national sur les perspectives démographiques et financières de la dépendance animé par Jean-Michel Charpin prend ainsi en compte la baisse de la mortalité des personnes en incapacité sévère, la stagnation ou la hausse de certaines pathologies (diabète, troubles de la mobilité, de l'audition notamment) et leurs conséquences sur la perte d'autonomie. Dans ce scénario, la proportion de l'espérance de vie sans dépendance dans l'espérance de vie à soixante-cinq ans reste stable. Cette hypothèse est moins optimiste que celles retenues lors des projections réalisées avant 2011.

dans le cadre des parcours de santé de la population. En 2012, la part des 85 ans ou plus dans la population des bassins de Clermont-Ferrand, Yssingeaux et Riom est

comparable à la moyenne métropolitaine (*figure 4*). Dans les autres, notamment les plus ruraux, elle est supérieure. Avec 5,3 % de la population totale, la part du

quatrième âge atteint son maximum dans celui de Mauriac.

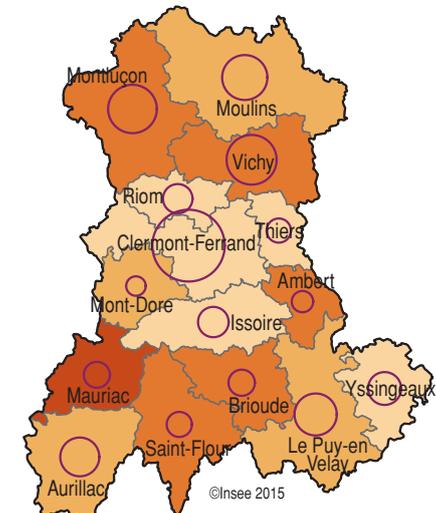
Selon le scénario de projection envisagé, la part des personnes dépendantes parmi

le quatrième âge devrait augmenter dans tous les bassins de santé intermédiaires. La hausse du nombre d'Auvergnats de 85 ans ou plus potentiellement dépendants

serait plus marquée dans les bassins où la population est amenée à vieillir davantage (figure 5). C'est le cas de ceux de Riom (+ 50 %, soit 340 personnes poten-

4 Les 85 ans ou plus moins présents dans les bassins de santé intermédiaires périurbains

Nombre et part des 85 ans ou plus par bassin de santé intermédiaire en 2012



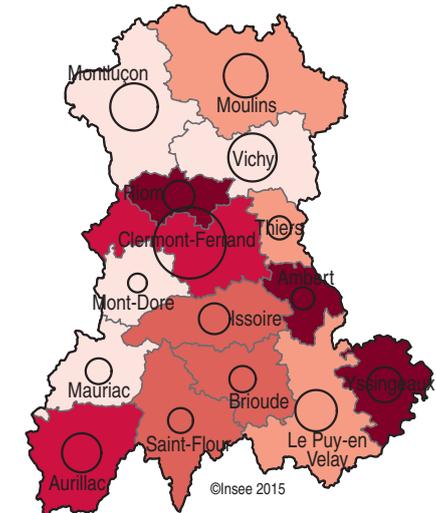
Part des 85 ans ou plus : (en %)
 5,0 et plus
 De 4,2 à moins de 5,0
 De 3,5 à moins de 4,2
 Moins de 3,5

Nombre :
 11 400
 3 800

Taux Auvergne : 3,5 %
 Source : Insee, Recensement de la population 2012.

5 Plus fortes croissances dans les bassins d'Ambert, Riom et Yssingaux

Nombre de personnes âgées dépendantes en 2022 et évolution 2012-2022 par bassin de santé intermédiaire



Taux de croissance des 85 ans ou plus potentiellement dépendants entre 2012 et 2022 : (en %)
 40 et plus
 De 35 à moins de 40
 De 30 à moins de 35
 De 25 à moins de 30
 Moins de 25

Population âgée potentiellement dépendante en 2022 :
 5 500
 1 800

Source : Insee, Omphale 2010 - scénario spécifique.

Le mode de vie de la population des 85 ans ou plus en Auvergne en 2012

Un quart des 85 ans ou plus vit en institution mais cette part varie fortement selon les BSI

En 2012, en Auvergne, un quart des 47 500 personnes de 85 ans ou plus sont recensées dans une institution (maisons de retraite, hôpitaux, collectivités religieuses...). L'entrée dans ce type d'établissement est relativement tardive (figure 7).

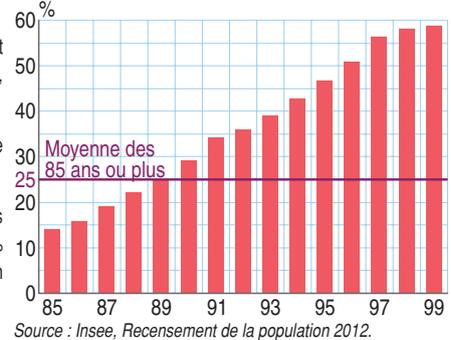
La part des individus résidant en institution (figure 8) est la plus faible dans les bassins de santé de Thiers (13 %), Issoire (17 %) et Montluçon (19 %).

Dans ceux de Moulins, Vichy, Clermont-Ferrand et le Mont-Dore, elle est comprise entre 20 % et 25 %.

Les huit autres bassins de santé se situent au-dessus de la moyenne régionale. La proportion dépasse 30 % dans les bassins de Mauriac, d'Yssingaux et atteint son maximum dans celui du Puy-en-Velay.

7 Après 90 ans, plus d'un quart des Auvergnats vivent en maison de retraite

Part des personnes recensées dans une institution par âge en 2012



8 De fortes disparités selon les bassins de santé

Part des 85 ans ou plus vivant en institution par bassin de santé intermédiaire en 2012

Bassin de santé intermédiaire	Nombre de 85 ans ou plus vivant en institution	Part dans l'ensemble des 85 ans ou plus en %
Le Puy-en-Velay	1 267	32,6
Yssingaux	731	30,7
Mauriac	449	30,3
Ambert	294	29,4
Riom	552	29,2
Saint-Flour	396	28,6
Aurillac	894	26,9
Brioude	403	26,7
Auvergne	11 877	25,0
Mont-Dore	205	24,6
Clermont-Ferrand	2 776	24,3
Vichy	1 325	24,3
Moulins	1 078	24,2
Montluçon	992	19,2
Issoire	354	17,4
Thiers	162	12,5

Source : Insee, Recensement de la population 2012.

L'interprétation des différences repose sur des facteurs explicatifs multiples : propension des habitants d'un territoire à aller ou non dans un établissement de ce territoire, densité des équipements sur le territoire, considération des coûts pour les résidents ou leur famille...

57 % des personnes âgées de 85 ans ou plus occupant un logement vivent seules

Au recensement de 2012, 35 600 personnes de 85 ans ou plus occupent un logement ordinaire sur le territoire auvergnat.

Parmi ces personnes âgées, 57 % vivent seules. Ce mode de vie est plus représenté dans les territoires plus urbains. Ainsi, la part de personnes vivant seules dépasse la moyenne régionale dans les bassins de santé de Riom, Vichy, Thiers, Montluçon, Moulins, Clermont-Ferrand et Issoire.

À l'inverse, la proportion de personnes du quatrième âge dans cette situation est plus faible dans les bassins plus ruraux. Elle varie de 50 % à 53 % dans ceux de Saint-Flour, Mauriac, Brioude et Aurillac.

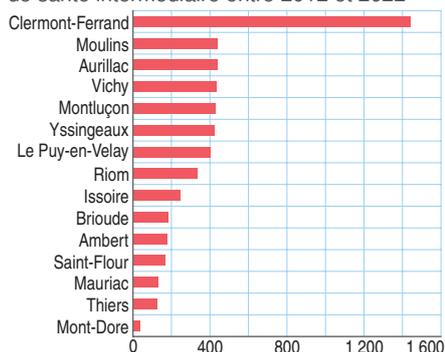
Par ailleurs, 12 700 personnes du quatrième âge cohabitent avec une autre personne en couple ou non. Elles représentent 36 % de la population de cet âge encore à domicile.

Enfin, 7 % des Auvergnats de cet âge vivent dans un ménage de trois personnes ou plus. Cette part dépasse 10 % dans les bassins de santé intermédiaires les plus ruraux où les personnes âgées sont hébergées plus fréquemment chez un de leurs enfants.

L'âge moyen d'une personne de cette génération occupant seule un logement est de 88,3 ans. Il est légèrement inférieur lorsqu'elle est en couple et un peu plus élevé si elle vit dans un ménage d'au moins trois personnes. Dans le premier cas, les cohabitants sont de la même génération. Dans le second, l'écart d'âge entre les cohabitants est plus important.

6 1 500 personnes potentiellement dépendantes supplémentaires dans le bassin de Clermont-Ferrand

Évolution de la population des 85 ans ou plus potentiellement dépendante par bassin de santé intermédiaire entre 2012 et 2022



Source : Insee, Omphale 2010.

tiellement dépendantes de plus), Ambert (+48 %, 180 personnes de plus) et Yssingeaux (+ 46 %, 430 personnes de plus). Les taux de croissance de la population âgée potentiellement dépendante des bassins de santé intermédiaire d'Aurillac et de Clermont-Ferrand seraient eux aussi nettement supérieurs à la moyenne régionale. Le poids démographique du bassin clermontois explique, à lui seul, le quart de la croissance du nombre de personnes âgées dépendantes auvergnates (figure 6). À l'opposé dans les bassins déjà fortement concernés par le vieillissement de leur population, le taux de croissance de

la population âgée potentiellement dépendante serait moins accentué. Dans les bassins de Mauriac, Montluçon et Vichy le taux de croissance de la population âgée dépendante serait compris entre 22 % et 23 %. Dans celui du Mont-Dore, la hausse ne serait plus que de 12 %.

En 2022, au sein du quatrième âge, l'âge moyen de la population auvergnate potentiellement dépendante serait de 90,8 ans. C'est 1,1 an de plus qu'en 2012. Cette progression serait nettement plus forte dans les bassins de santé d'Ambert (+ 1,9 an) et de Saint-Flour (+ 1,3 an). Elle ne serait que de 0,8 année pour celui du Mont-Dore. ■

Méthodologie

Quatrième âge : dans cette étude, sans mention particulière, le quatrième âge fait référence aux personnes âgées de 85 ans ou plus.

La mesure de la dépendance par l'enquête handicap-santé

Dans le cadre de cette étude, est considérée comme dépendante une personne de plus de 85 ans qui a besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne, ou dont l'état de santé requiert une surveillance régulière. Il s'agit d'une dépendance « potentielle » car elle est mesurée à partir de l'enquête handicap-santé réalisée en 2008-2009. La dépendance fait ainsi l'objet d'une estimation basée sur les déclarations des personnes interrogées ou de leurs aidants. Des différences peuvent donc exister entre la dépendance estimée à partir des réponses à cette enquête et celle observée par une équipe médico-sociale dans le cadre de l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

La méthodologie des projections de personnes âgées potentiellement dépendantes

L'exercice de projection du nombre de personnes âgées dépendantes se déroule en deux étapes : d'une part, en projetant la population des personnes âgées de 85 ans ou plus vivant en Auvergne et, d'autre part, en appliquant à cette population des taux de dépendance.

Les projections de population totale sont issues d'un scénario démographique faisant varier la population âgée en prolongeant les tendances récentes en termes d'espérance de vie soit par sexe et âge et une baisse de la mortalité parallèle à la tendance métropolitaine. Les migrations sont tout au long de la projection considérées comme nulles.

Les projections de population dépendante sont obtenues en appliquant aux projections de population totale des taux de dépendance projetés par sexe et âge. Les taux de dépendance projetés évoluent selon le scénario intermédiaire retenu par le groupe de travail national sur les perspectives démographiques et financières de la dépendance. Ils s'appuient sur les indicateurs d'espérance de vie sans incapacité, qui permettent d'évaluer le nombre d'années que l'on peut espérer vivre sans incapacité au sein de l'espérance de vie globale. En France, en 2010, à l'âge de 65 ans, le nombre d'années à vivre en situation de dépendance est en moyenne de 3,5 ans pour les femmes et de 1,5 an pour les hommes.

Parmi les gains d'espérance de vie, le scénario table que la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans resterait stable (soit 92 % pour les hommes et 85 % pour les femmes). L'espérance de vie sans incapacité évoluerait ainsi au même rythme que l'espérance de vie globale. Autrement dit, les gains d'espérance de vie à 65 ans s'assimileraient intégralement à des années supplémentaires passées sans dépendance sévère et la durée de vie en dépendance modérée augmenterait légèrement. Cela se traduit par des taux de dépendance moins élevés à chaque âge.

Bassins de santé intermédiaires

Les bassins pris en compte dans cette étude sont basés sur les périmètres des 15 bassins de santé intermédiaires définis par l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne après concertation et avis favorable de la Conférence régionale de Santé et de l'Autonomie. Ils représentent un des quatre niveaux des nouveaux territoires de santé fixés par un arrêté en date du 22 octobre 2010.

Insee Auvergne

3 place Charles de Gaulle
BP 120 - 63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :

Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN : 2416-8785

© Insee 2015

Maquette : Insee

Mise en page : SCEI

Pour en savoir plus

- Cauwet M., « *En Auvergne, des personnes dépendantes plus nombreuses et plus âgées à l'horizon 2030* », Insee Auvergne, La Lettre n°82, juin 2012 ;
- Rapport « Charpin », « *Perspectives démographiques et financières de la dépendance* », Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, juin 2011.

